

DECISION DU MAIRE N° 2026-020D

Demande de subvention au Conseil départemental 13

Aide aux équipements pour la sécurité publique 2026

Le Maire de la Commune de Saint-Cannat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026-005 du 22 mars 2026 portant délégation de pouvoir du conseil municipal à Monsieur le Maire, **et notamment son alinéa n°26,**

CONSIDERANT qu'il est de bonne administration de solliciter des subventions d'investissements à divers partenaires institutionnels publics,

CONSIDERANT que chaque investissement présenté ci-dessous a une valeur inférieure à 125.000€ HT et qu'il peut donc être procédé à des demandes de subvention par Décision du maire, en lieu et place d'une Délibération du conseil municipal,

CONSIDERANT la nécessité de solliciter des aides financières auprès du département 13 et de l'état pour assurer le financement de la remise en service du système de vidéoprotection.

Projet : Rénovation du système de vidéoprotection de la commune de Saint-Cannat

Cout global de la rénovation : 103 709,00€ HT

Plan de financement :

- Département 13	40%	41 483,60€
- Etat	40%	41 483,60€
- Auto financement	20%	20 741,80€

Planning prévisionnel de réalisation : 1^{ER} Semestre 2027

DECIDE :

- De solliciter le conseil départemental 13 pour l'attribution de subvention au titre de l'Aide aux équipements pour la sécurité publique 2026, pour l'achat présenté ci-dessus, à un taux de 40%, pour un montant total d'investissements de 103 709,00€ HT et une subvention 41 483,60€ HT,
- De s'engager à respecter les conditions de financement du département,

Acte rendu exécutoire après envoi en

Sous-Préfecture le :

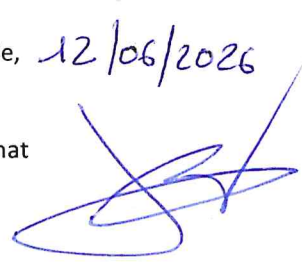
Publié le :

16 JUIN 2026
16 JUIN 2026

Fait à saint Cannat le, *12/06/2026*



Joël LEVI VALENSI
Maire de Saint Cannat



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer



Imprimer



Imprimer l'acte avec le tampon AR



Envoyer

2026-020D

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-06-16T13-41-05.06 (MI270500869)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260612-2026-020D-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Demande de subvention au Conseil départemental 13 -
Aide aux équipements pour la sécurité publique 2026

Date de décision : 12/06/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-020D SubventionCD13 vidéoprotection.PDF](#) Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 16/06/26 à 13:41
Date 16/06/26 à 13:41
Date 16/06/26 à 13:46

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)
Par [ELSENHEIMER Sophie](#)